

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 15 mai 2025.

Date et heure de la séance : 21 mai 2025 à 19h00

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 9

Absent : 1

Présents : Mme Nastascia ACCOT - M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER - Thibaut FABRY - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MÉJEAN-LAPAIRE - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Damien BONJEAN procuration à Mme Karine VALLUY - M. Jean-Marc BRUSTEL procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Sandrine CARDOSO-BONNET procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - M. Pierre FERNAND procuration à Mme Margaux FOURTIN - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - M. Pierre MESURE procuration à Mme Jacqueline BOLIS - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Sylvie PARIS.

Absent : M. Florian CATINOT

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY

Présidente de séance : Mme Jacqueline BOLIS.

N° 25/05/21/001

OBJET : Approbation du compte administratif 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612 et suivants, L. 2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice 2024,
Après avoir entendu l'exposé et, étant précisé que le compte administratif 2024 a été présenté à la commission « Finances » au cours de sa séance du 12 mai 2025, il est proposé à l'Assemblée, sans que Monsieur le Maire ne prenne part au vote :

- D'approuver le Compte Administratif 2024 du budget principal de la Ville comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 2024	6 091 873,32 €	5 060 505,77 €
Recettes 2024	6 353 658,56 €	3 457 789,79 €
Résultat antérieur reporté	1 547 316,84 €	365 224,15 €
Résultat de l'exercice 2024	261 785,24 €	- 1 602 715,98 €
Part affectée à l'investissement (1068)	876 975,11 €	/
RESULTAT DE CLOTURE 2024	932 126,97 €	-1 237 491,83 €

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte À LA MAJORITE

(3 votes CONTRE : Margaux FOURTIN – Pierre FERNAND et Jean-François RAZAVET)

POUR EXTRAIT CONFORME.

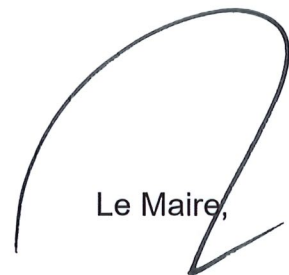
La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,



Hervé PRONONCE

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

La Directrice Générale des Services,



Caroline SOULIGOUX.